



Secrétariat

Distr.  
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/2004/110  
10 septembre 2004

FRANÇAIS  
Original : ANGLAIS ET FRANÇAIS

**COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT DES  
MARCHANDISES DANGEREUSES ET DU  
SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE  
CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE  
DES PRODUITS CHIMIQUES**

Sous-Comité d'experts du transport  
des marchandises dangereuses

Vingt-sixième session, 29 novembre-3 décembre 2004  
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR LA PÉRIODE BIENNALE 2005-2006

Harmonisation des mesures en cas d'urgence

Transmis par le Comité technique international de prévention et d'extinction du feu (CTIF)

Le CTIF propose de continuer les travaux sur l'harmonisation des mesures à prendre en cas d'urgence durant la prochaine période biennale.

Le CTIF s'attend à ce que la mise en oeuvre du SGH se traduise également par des modifications des systèmes d'information relatifs aux mesures d'urgence.

\_\_\_\_\_